



Conseil économique et social

Distr. générale
2 juillet 2012
Français
Original : anglais

Dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 31 juillet-9 août 2012

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports des gouvernements sur la situation dans leurs pays
et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms
géographiques depuis la neuvième Conférence
(pour distribution seulement)**

Rapport du Suriname

Résumé**

Le rapport décrit la procédure que suivra le pays afin de normaliser les noms géographiques, conformément au manuel de normalisation nationale des noms géographiques et au manuel de référence technique pour la normalisation des noms géographiques établi par le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques. Les noms géographiques du Suriname servent essentiellement à désigner des entités spatiales visibles à la surface de la Terre dans le pays et à l'étranger. Aux échelons local, régional, national et mondial, les noms géographiques revêtent une importance vitale pour les systèmes géographiques, éducatifs et administratifs ainsi que pour mettre au point des stratégies de planification durables.

Depuis 2009, le Suriname participe activement aux sessions du Groupe d'experts visant à normaliser les noms géographiques et à en uniformiser l'écriture et l'utilisation dans le monde entier. Le monde ressemble de plus en plus à un village mondial, et le Suriname est appelé à y jouer un rôle important dans la numérisation et l'utilisation de la cartographie politique dans les systèmes informatiques et d'information géographique. Le Suriname, qui est classé dans la Division néerlandophone et germanophone du Groupe d'experts doit appliquer les résolutions 1/17 (1967) et V/15 (1987) pour mettre sur pied une autorité nationale chargée des noms géographiques et de leur normalisation.

* E/CONF.101/1.

** Le rapport intégral rédigé par Hein Raghoobar peut être consulté dans sa langue originale à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/ungegnConf10.html>

